

8^{ème} Édition

BENEDICTION DES MOTOS

à la Sainte Baume

SAM&DIM
3 & 4
MARS
2018



9h : RDV Circuit du Castellet

11h : Départ cortège via l'Espigoulier

12h30 : Pique-nique & animation musicale

14h30 : Messe + Bénédiction des motos

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME MOTO

1^{ère} Étape



LES KUDACIÉS



PARTICIPATION : 3€ par Moto / Le bracelet de la Bénédiction offert
Restauration & Boissons sur place

MOTO CLUB LES KUDACIÉS DE MARIE-MADELEINE

Contact Francky 06 63 14 57 92 secretariat.kudacies@gmail.com





Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CHAMPIONNAT de FRANCE TOURISME 2018 et CHAMPIONNAT TOURISME DE LA LIGUE MOTOCYCLISME REGIONALE PROVENCE 2018

BENEDICTION des MOTOS
à la Sainte-Baume

Les 03 & 04 Mars 2018



LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE PROVENCE



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



DEROULEMENT DU WEEK-END

Vendredi 02 Mars Pas de prise en charge à la Maison de Pays

*Possibilité d'accueil le vendredi à partir de 18h00 au campement prévu pour le Championnat ; Possibilité repas le vendredi soir et petit déjeuner du samedi ou repas du vendredi soir uniquement, sur réservation (**PACKAGE 1 sur bulletin d'inscription**).*



Samedi 03 Mars

*Accueil des participants de **09h00 à 19h00** à la Bénédiction des Motos, sur le domaine de l'Hostellerie des Dominicains, enregistrement et pointage FFM et LMRP.*



Rassemblement à 08h30 et départ de la Balade à 09h00 pour une arrivée à 10h00 au Circuit du Castellet.

PROGRAMME DE LA BENEDICTION DES MOTOS

10h00 → Arrivée du groupe au circuit du Castellet ;

11h00 → Départ en cortège



12H00 → Mise en place des motos sur le site de la Sainte Baume dans une ambiance musicale
Repas piquenique sur réservation (**PACKAGE 2 sur bulletin d'inscription**)

14h30 → Messe célébrée par les Frères Dominicains
A l'issue, Bénédiction des Motos et dissolution de la manifestation



Pour les plus courageux, visite de la grotte de Marie-Madeleine. 45 minutes d'ascension pour s'y rendre.



19h00 → Apéritif à la Maison de Pays offert par la Mairie de Plan d'Aups,
Suivi du repas à la Maison de Pays. (Eau et café compris)

Boissons en sus

A mi repas, remise des prix de l'étape ainsi que du Championnat de France de Tourisme et de la Ligue Motocycliste Régionale Provence 2018.

Soirée dansante animée par DJ.

Navette assurée jusqu'aux lieux d'hébergements.

Dimanche 04 Mars

Petit déjeuner de 07h00 à 10h00

08h30 → Rassemblement et départ de la balade à 08h45.



Balade jusqu'à Aubagne



et visite du musée de la Légion Etrangère.



*A l'issue, possibilité de repas sur réservation (**PACKAGE 3 sur bulletin d'inscription**)*



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PREAMBULE

Le Championnat de France de Tourisme se pratique sur des voies ouvertes à la circulation publique sans recherche de la plus grande vitesse ou d'une vitesse moyenne.

Le respect de l'environnement s'impose à tous les participants

Seuls les motocycles homologués pour circuler sur la voie publique sont admis dans le cadre des activités de Tourisme.

Ils doivent être régulièrement immatriculés et assurés pour une circulation sur la voie publique au minimum en responsabilité civile (assurance « au tiers »).

Les véhicules doivent être dans un état de fonctionnement.

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

Les équipements s'imposant aux participants (pilotes et passagers) sont ceux définis par le Code de la Route en vigueur au moment du déroulement effectif de l'organisation.

La non présentation du certificat d'assurance, du certificat d'immatriculation et du permis de conduire autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

CIRCULATION :

- La circulation se fait dans le strict respect du Code de la Route ;
- Sauf en cas de dispositions contraires dûment spécifiés par les autorités administratives compétentes ;
- Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

LES PARTICIPANTS DOIVENT :

- Appliquer les dispositions du Code de la Route et celles prises par les autorités de police compétentes ;
- Respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur ;
- Exécuter les injonctions des agents chargés de la circulation.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ses dispositions.

REGLEMENT PARTICULIER

La participation à ce rassemblement, qui n'est pas une compétition sportive, étant acceptée comme telle, les participants demeureront responsables de leurs actes, tant civilement que pénalement et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'accident ou d'incidents.

Ce sera notamment le cas lors des balades et défilés sur la voie publique, où chacun doit respecter les prescriptions du Code de la Route.

Les personnes désirant participer à des animations resteront sous leur propre responsabilité.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon fonctionnement de la manifestation, et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité.

En aucun cas les mauvaises conditions climatiques ne peuvent être considérées comme un motif d'annulation ou de remboursement.

Les participants non présents à la manifestation ne pourront prétendre à aucun remboursement.

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de biens personnels.

Art. 1 :

Le Moto Club les Kudaciés de Marie-Madeleine organise les samedi 3 mars et dimanche 4 mars 2018 à PLAN D'AUPS STE BAUME (83640), un rassemblement, la Bénédiction des Motos à la SAINTE BAUME, inscrit à la 1^{ère} manche du Championnat de France de Tourisme de la Fédération Française Motocyclisme et du Championnat Tourisme de la Ligue Motocycliste Régionale de Provence.

Art. 2 :

Ce rassemblement est ouvert à tous pilotes et passagers, licenciés et non licenciés, de véhicules motorisés à 2, 3 et 4 roues, homologués et conformes à la réglementation en vigueur, tous équipés d'un guidon. (*Règlement FFM du Championnat de France de Tourisme 2018*)

Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions.

Art. 3 :

Cette étape compte pour le Championnat de France de Tourisme des Clubs, des randonneurs pilotes et passagers nationaux et pour le Championnat Tourisme de la Ligue Motocycliste Régionale de Provence. Seuls les Clubs affiliés à la FFM et les participants possédants une licence FFM Tourisme, à jour, pourront prétendre aux différents classements.

Art. 4 :

Pour les classements, les points sont attribués par la Commission de Tourisme en se basant sur la distance, exprimée en km, calculée entre les coordonnées GPS de la commune de départ du participant (*commune figurant sur la demande de licence*) et les coordonnées GPS du lieu

du rassemblement à Plan d'Aups la Sainte Baume, conformément au règlement 2018 du CFT de la FFM.

Seuls les pilotes et passagers détenteurs d'une licence FFM Tourisme en cours de validité sont classés.

Art. 5 :

Le parcours pour accéder sur le lieu de rassemblement de la Bénédiction des Motos, de la salle des Fêtes et du camping sera fléché à partir des entrées principales de la ville.

Art. 6 :

Les contrôles d'arrivées et d'inscription à cette manche du Championnat de France de Tourisme se feront le samedi 03 Mars 2018 de 09h00 à 19h00. Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne pourront prétendre aux classements.

Art. 7 :

L'inscription à ce rassemblement, pour les titulaires d'une licence FFM en cours de validité, donne droit aux prestations prévues au cahier des charges du Championnat de France de Tourisme, à savoir :

- Balade samedi matin + repas & animation du samedi soir + petit déjeuner du dimanche matin (*forfait de base*) ;
- Camping samedi soir, balade du dimanche matin & visite et un cadeau souvenir aux participants (*prestations gratuites*).

- **Inscription de base pour licenciés** : (de samedi A-M à dimanche matin inclus) 36,00 €
- **Inscription de base pour non licenciés** : (de samedi A-M à dimanche matin inclus)..... 46,00 €
- **Prestations supplémentaires avec réservation(s) à l'inscription** :
 - **PACKAGE 1** : - camping tente & repas du vendredi soir + petit Déj. samedi matin 27,00 €
 - option repas vendredi soir seulement..... 10,00 €
 - **PACKAGE 2** : repas samedi midi (1 sandwich, 1 crêpe, 1 boisson, 1 café) 10,00 €
 - **PACKAGE 3** : repas dimanche 10,00 €

Les jeunes de 8 à 12 ans bénéficieront du ½ tarif. L'inscription sera gratuite pour les enfants de moins de 8 ans.

Art. 8 :

Les inscriptions préalables, permettant de bénéficier du tarif préférentiel de base, devront être adressées avant le 19 février 2018 à :

Madame PINOS Muriel
1293, Avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

En cas d'impossibilité de respecter ce délai, il est instamment demandé aux responsables des clubs de contacter les organisateurs par téléphone, ceci afin de faciliter leur tâche en permettant d'établir des prévisions quant au nombre de motards à accueillir.

En cas de retard dans l'acheminement de la poste, il est demandé à tous les participants d'adresser un mail à l'adresse du mail du Moto Club Les Kudaciés de Marie-Madeleine pour confirmer votre inscription. (secretariat.kudacies@gmail.com).

➤ **Les inscriptions hors délai ou sur place :**

Conformément au règlement du Championnat de France de Tourisme, **une majoration du prix de l'inscription de 10 €** sera appliquée aux participants qui s'inscriront après le **19 février 2018** (moins de 15 jours avant l'épreuve).

Les inscriptions sur place seront majorées à 45 € pour les licenciés et à 54 € pour les non licenciés.

Art. 9 :

La remise des prix aura lieu le samedi en début de soirée.

Art. 10 :

Le jury est composé de trois personnes :

- Le délégué de la Commission Tourisme ;
- Le délégué de la Ligue ;
- Le délégué du Club organisateur.

Art. 11 :

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique, etc... et ce sans limitation de durée.

Art. 12 :

Les éventuelles réclamations devront être présentées conformément au règlement de la Fédération Française de Motocyclisme.

Art. 13 :

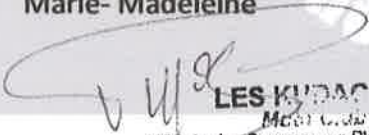
En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et des officiels.

La présentation du permis de conduire, l'attestation d'assurance et le certificat d'immatriculation pourront être exigés lors de la validation de l'engagement sur les lieux de la manifestation.

Le Moto Club les Kudaciés de
Marie- Madeleine

La Ligue Motocycliste
Régionale de Provence

La Fédération Française de
Motocyclisme


LES KUDACIÉS
Moto Club
2830 rte des Sources - Le Plan du Castellet
83330 LE CASTELLET
Tél. : 06 83 83 6 11 - 49
secretariat.kudacies@gmail.com



HEBERGEMENTS

Les hébergements sur la commune de **PLAN D'AUPS STE BAUME (83640)** :

HOTELS

LOU PEBRE D'AÏ hôtel** CD80 – Quartier Madeleine – 83640 PLAN D'AUPS SAINTE BAUME
Tél. : **04.42.24.50.42** à 1,5 KM

L'hôtel dispose de 34 couchages comprenant 9 chambres pour 2 personnes et 4 chambres pour 4 personnes.

Tarifs : de 62 € à 106 € + Petit Déjeuner 9,50 €

Fermeture annuelle jusqu'au 10/02/2018 - mail : contact@loupebredai.com)



HOTEL LES CEDRES* 1022 avenue de la libération - 83640 PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME
TEL : **04.42.04.50.03 / 06.64.72.39.89** à 2,1 KM

La capacité de cet établissement est de 12 couchages comprenant 2 chambres pour 2 personnes ; 2 chambres pour 3 personnes ; 2 chambres pour 1 personne.

Tarifs : de 54 € à 60 € + Petit Déjeuner 10 €



HOSTELLERIE DE LA SAINTE BAUME 2200 CD 80, route de Nans - 83640 PLAN D'AUPS SAINTE BAUME

TEL : **04.42.04.54.84** à 8,2 KM

L'Hostellerie dispose d'une capacité de 159 couchages dont 49 lits en dortoirs dont 2 dortoirs de 14 lits ; 3 dortoirs de 6 lits ; 1 dortoir de 3 lits.

Tous les lits des dortoirs sont d'une personne

Tarifs : de 19 € à 43 €



GITE et CHAMBRES D'HÔTES

LE JAS EN PROVENCE (gîte) 754 allée du Jas - 83640 PLAN D'AUPS SAINTE BAUME
TEL : 0 805 372 453 (service Résa Homeholiday) à 550 mètres

Le gîte a une capacité 2 couchages, 1 chambre pour 2 personnes.
Tarifs : 79€ la nuitée.



MAISON D'HÔTES MAISON ROUGE 1020, route de Nans - 83640 PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME
TEL : 06.72.74.70.47 à 1,2 KM

La Maison Rouge a une capacité de 12 couchages comprenant 2 chambres (baignoire) avec lit de 2 personnes + 1 lit 1 personne ; 2 chambres (douche) avec lit de 2 personnes ; 1 chambre (douche) avec 2 lits jumeaux d'1 personne.
Tarifs : de 73 € à 93 €.



ZENITUDE EN PROVENCE (studio) 16, impasse des violettes - chemin de la Morguette - 83640 PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME
TEL : 06.60.71.35.63 à 1,8 KM

Ce studio a une capacité de 3 couchages comprenant 1 chambre avec lit pour 2 personnes, 1 canapé lit pour 1 personne.

Tarif : 95 € par nuit pour 3 personnes.



Chambre d'Hôtes LA COUTRONNE* 10304 route de la Sainte Baume - Lieu-dit la Coutronne
13390 AURIOL

TEL : +33 (0) 4 42 62 57 12 / +33 (0) 6 07 65 65 59 (Mobile) à 6,1 KM

La COUTRONNE comprend 2 chambres : 1 lit 2 personnes + 2 lits superposés 1 personne ; 2
chambres : 2 lits superposés 1 personne ; 1 chambre : 1 lit 1 personne ;

Tarifs : 25€ / personne / nuit, petit déj. compris.



Les hébergements sur la commune de **NANS LES PINS (83860)** :

CHAMBRES D'HÔTES

VILLA MAORE 132 Carraire Delvieux Sud - 83860 NANS LES PINS

TEL : 04.94.04.23.86 / 06.76.32.76.08 à 10,7 KM

La VILLA MAORE a une capacité de 7 couchages comprenant 1 chambre pour 2 personnes
avec 1 lit double ; 1 chambre pour 2 personnes avec 1 clic-clac ; 1 chambre pour 3 personnes
avec 1 lit simple + 2 lits superposés.

(Salle de bain commune pour toutes les chambres, petit-déjeuner compris)

Tarifs nuitée : de 90 € à 150 €



LA GRANDE MAISON DE NANS 1 rue du vieux Nans - 83860 NANS LES PINS
TEL : 04.89.67.04.67 / 06.29.62.31.85 à 10,9 KM

Il y a une capacité de 6 couchages comprenant 3 suites pour 2 personnes chacune ;
Tarifs nuitée : 90 € à 130 €
Petit Déjeuner compris.



LA LEZARDERIE 25 allée Ravel - Les concerts du paradis - 83860 NANS LES PINS
TEL : 06.84.23.53.61 / 06.42.72.84.47 à 12,9 KM
(Les propriétaires sont un couple de motards)

La LEZARDERIE dispose d'une chambre pour 2 personnes, petit-déjeuner compris.
Tarif : 60 € la chambre.



HIPPÔNE GUEST HOUSE 56, les concerts du paradis - allée Gounod - 83860 NANS LES PINS
TEL : 04.94.78.63.70 / 06.85.11.28.11 à 13,3 KM

L'HIPPÔNE GUEST HOUSE dispose d'une capacité de 9 à 11 couchages comprenant 2
chambres pour 2 personnes ; 1 chambre pour 3 personnes (135 € pour 3 personnes) et 1
chambre pour 4 personnes (35 € par personne supplémentaire).
Tarif nuitée : 80 € pour 2 personnes.



